

Réf: Dossier N° 028516

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NKL CONSULTING »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE 8E TRANCHE SOLEIL 2,
Lot 29, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/07/2021 , et enregistrés au CEPICI le 30/07/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NKL CONSULTING »

Objet : - FORMATION ET MISE A NIVEAU DE PROFESSIONNELS ET NON PROFESSIONNELS EN ANGLAIS ET EN FRANCAIS;

- CONSULTING ET COACHING EN RECRUTEMENT ET RESSOURCES HUMAINES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE 8E TRANCHE SOLEIL 2,
Lot 29, Ilot 00

Dirigeant(s) : M N'ZIAN KOUADIO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03714 du 26/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°24252/GTCA/RC/2021 du 26/01/2022

